

Codex alimentarius – Toujours pas d'accord sur l'étiquetage des aliments GM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 04/05/2007

Le Comité du Codex s'est réuni du 30 avril au 4 mai à Ottawa pour discuter de l'étiquetage des aliments GM, sans parvenir à un accord [1]. Comme prévu, cette rencontre a mis en exergue les fortes dissensions entre d'une part les États-Unis, le Canada, l'Argentine et le Mexique qui refusent l'étiquetage et d'autre part, le bloc européen et d'autres pays du Sud comme le Maroc, le Brésil, l'Inde et le Ghana qui défendent le droit du consommateur à être informé de la présence d'aliments GM. Aucun accord n'est intervenu sur la question et un groupe de travail se réunira de nouveau sur le sujet au Ghana à une date encore indéterminée.

Au niveau international, il n'existe actuellement aucune norme sur l'étiquetage des aliments contenant des OGM. Le Codex Alimentarius (établi par la FAO et l'OMS), ou « code alimentaire », regroupe toutes les normes, codes d'usages, directives et recommandations émises par la Commission du Codex Alimentarius. Cet organisme intergouvernemental, créé en 1963, constitue la référence internationale en matière de normes alimentaires. Les décisions d'un tel organisme n'ont pas un caractère obligatoire. Elles servent toutefois de référence à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour la résolution des litiges dans le commerce international.

[1] http://www.thenhf.com/press_release...